

ce port représentait alors pour eux un accès symbolique vers un « paradis ». D'autres y voient l'écho des protestants persécutés qui y trouvaient un espoir de fuite vers la mer qui pouvait alors les mener vers l'Angleterre ou l'Acadie, terres d'accueil et de refuge.

Faites demi-tour et revenez par la rue des Glycines. Tournez à gauche, vous arrivez près d'une ferme : longez-la et poursuivez sur le chemin bordant les marais. Ignorez la rue sur votre droite et engagez-vous à gauche, le long du marais, jusqu'à l'impasse des Prioux. Si vous souhaitez prolonger la balade, un aller-retour dans les marais est possible par ce chemin.

LE HÉRON CENDRÉ



On le reconnaît à son plumage gris, sa tête blanche et noire, son long bec jaune-orangé et ses longues pattes fines. Très présent dans les zones humides et le long des fleuves français, cet oiseau se nourrit principalement de crabes et de petits poissons. Il capture aussi tout ce qu'il trouve sur son passage : amphibiens, écrevisses, reptiles, rongeurs ou encore vers de terre. Il niche dans les arbres et fréquente aussi bien les marais doux et saumâtres que l'estran ou les prairies humides. Sa population est en progression depuis plusieurs décennies.

7. LA FAUNE ET LA FLORE DE LA SEUDRE

Les marais de la Seudre, situés entre eau douce et eau salée, abritent une biodiversité remarquable reconnue par le réseau Natura 2000. Ils accueillent de nombreuses espèces protégées, comme l'Échasse blanche, le Busard des roseaux, le Tadorne de Belon et divers hérons. Ces marais servent de zone d'alimentation et de refuge pour de nombreux oiseaux, migrateurs ou sédentaires. La Loutre d'Europe, plusieurs reptiles dont le Léopard vert, ainsi qu'une flore rare comme l'Armoise et l'Asperge maritimes, complètent cette richesse écologique.

Continuez tout droit sur la route des Aigrettes. Avancez jusqu'au chemin du Quart et tournez à gauche. Au loin, au milieu du marais, une petite construction se dévoile.

8. LA SALOCHE



Cette petite tourelle cylindrique, appelée localement « saloche », s'élève à environ 1,50 m de hauteur. Construite en moellons, elle intrigue par son usage d'origine encore mal connu. A-t-elle servi à entreposer du sel ? Était-ce un abri pour les douaniers surveillant l'embarquement de cet « or blanc » ? Ou bien un petit poulailler, permettant aux sauniers de diversifier leurs ressources ? Les hypothèses sont nombreuses, mais le mystère demeure. Une réplique a été installée dans le centre-bourg pour en rappeler la présence.

Rejoignez le village et tournez à droite rue de la Cour-des-Landes. Au n°7, partez à droite puis continuez immédiatement à gauche le long du chemin bordant les maisons. Suivez le mur en pierres sèches jusqu'à l'impasse des Mouettes. Puis tournez à gauche. Rue Garesché, sur votre gauche, découvrez le manoir de Feusse.

9. LE MANOIR DE FEUSSE

Ce manoir conserve des éléments datant du XV^e siècle, notamment une tour d'escalier de style gothique flamboyant. Il témoigne du passé seigneurial du quartier et de la présence ancienne de familles nobles dans ce secteur de Nieulle.

Revenez sur vos pas dans l'impasse des Mouettes, puis tournez à gauche dans l'impasse des Martinets jusqu'à la rue de la Corderie. Prenez à droite puis engagez-vous dans la rue de la Paix. Dans le virage, empruntez le petit chemin sur votre droite, puis tournez à gauche : vous voilà de retour rue Garesché, tout près du temple.



22

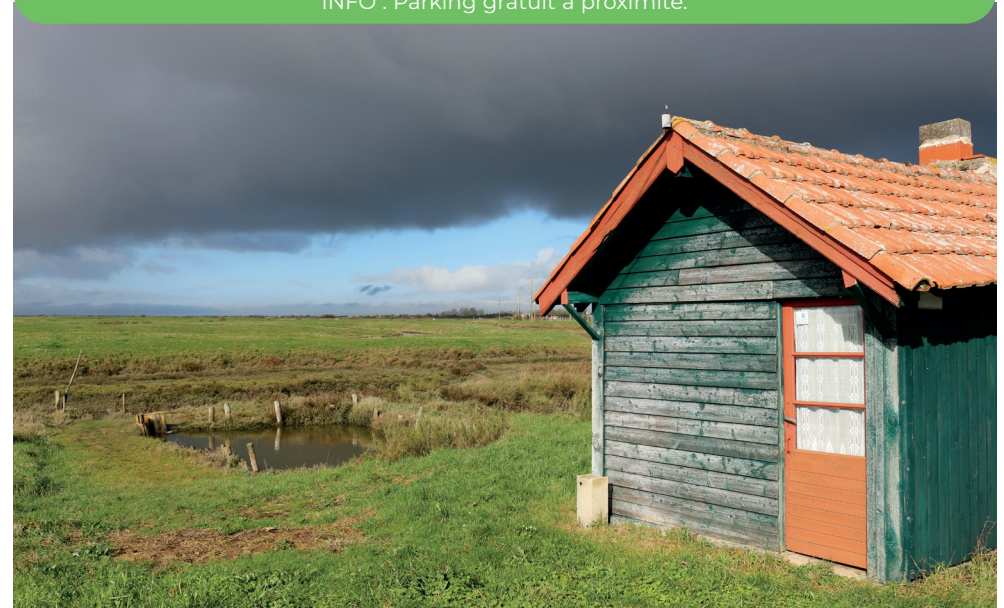
NIEULLE-SUR-SEUDRE

BALADE ENTRE PETIT NIEULLE ET GRAND NIEULLE

8 km
2h30

BOUCLE FACILE | CIRCUIT NON BALISÉ

DÉPART : Place de la mairie.
INFO : Parking gratuit à proximité.



À DÉCOUVRIR SUR LE PARCOURS

1. La mairie
2. La maison Garesché
3. Le temple
4. L'église Notre Dame
5. Les puits et timbres
6. Le Port Paradis
7. La faune et la flore de la Seudre
8. La saloche
9. Le manoir de Feusse

Nieulle, littéralement « la ville nouvelle », voit le jour au XII^e siècle sous l'impulsion du prieuré de Saint-Sornin. Elle doit son essor au commerce du sel et du vin. Deux bourgs s'y développent : Petit Nieulle, autour du manoir de Feusse, et Grand Nieulle, dominé par le château de Toucheronde. Au XIX^e siècle, chacun affirme son identité religieuse, l'un avec un temple protestant, l'autre avec une église catholique. En parcourant ces quartiers, on découvre leurs puits, la mairie, les édifices religieux et la saloche, vestige du passé salicole au cœur des marais.



Observation d'oiseaux
dans les marais.





Plusieurs édifices d'intérêt encadrent cette place. Dirigez-vous vers la mairie.

1. LA MAIRIE

Au XIX^e siècle, les habitants de Nieulle gagnent progressivement leur autonomie. D'abord en fondant leur propre paroisse, puis en accédant en 1902 au statut de commune indépendante, se libérant ainsi de la tutelle de St Sornin, dont ils dépendaient jusqu'alors.

La mairie s'installe dans un bâtiment inspiré des anciennes maisons-fortes locales à tour d'escalier. Elle symbolise la naissance d'une vie municipale indépendante et l'affirmation de l'identité du village.

Traversez la rue Isaac-Garesché et prenez à gauche. Arrêtez-vous au n° 3.

2. LA MAISON GARESCHÉ

Ici se dresse un ancien hôtel particulier du XVIII^e siècle, organisé autour d'une cour et d'un jardin privés. Il a appartenu à une illustre famille d'armateurs locaux, les Garesché. Observez les ornements sculptés : canons, ancres et feuillages qui décorent la porte d'entrée. Ils rappellent leur réussite dans le commerce maritime avec les Antilles.

Pierre-Isaac Garesché, né ici en 1738 deviendra une figure locale. Issu d'une famille protestante, il suit la voie de son père Isaac et devient négociant aux Antilles, notamment à Saint-Domingue où il résidera de nombreuses années. Riche négociant, il lèguera à son village natal le bâtiment qui accueille aujourd'hui la mairie, l'école et la poste qui fait face à sa maison natale.

Continuez tout droit jusqu'au temple.

3. LE TEMPLE

Isolée et difficile d'accès, Nieulle devient dès le XVI^e siècle un lieu de refuge pour de nombreux protestants. Grâce à leurs dons, et notamment à ceux des Garesché, famille de riches armateurs, négociants et propriétaires terriens, le temple est construit en 1836. Il témoigne aujourd'hui encore de l'ancrage protestant du village.

Poursuivez jusqu'au square, traversez-le en direction de l'église et prenez la rue des Cyclamens.

4. L'ÉGLISE NOTRE DAME



Plus loin, l'église Notre-Dame répond aux besoins des habitants catholiques. Elle est édifiée en 1847 et présente un intérieur riche : un maître-autel à baldaquin d'inspiration baroque, des fonds baptismaux en pierre et émail, d'élégantes balustrades de la tribune et du chœur ainsi que des bénitiers taillés dans des coquilles d'huîtres tropicales. Levez les yeux vers la voûte pour découvrir un ex-voto dédié à la Vierge Marie, témoignage de la foi et des traditions maritimes locales.

Longez l'église par la rue des Cyclamens. Au croisement, tournez à droite rue des Hortensias. Un peu plus loin, sur votre gauche, observez le puits et les timbres.

5. LES PUIITS ET TIMBRES

Dans les rues de Nieulle-sur-Seudre, vous croiserez encore de nombreux puits et timbres, symboles du passé rural du village. Généralement installés au milieu d'anciennes cours communes appelées « quereux » où les habitants venaient puiser l'eau du quotidien et où l'on faisait boire les animaux dans ces abreuvoirs taillés dans des blocs de pierre.

Prenez à droite rue des Myosotis, puis à gauche rue des Glycines. Continuez à gauche jusqu'à la rue du Port-Paradis. Tournez à droite vers l'impasse du Port-Paradis et avancez-vous jusqu'au port.

6. LE PORT PARADIS

Ce petit port ostréicole, bordé de cabanes le long du chenal du Pélard, offre de belles vues sur les claires d'affinage des huîtres. Le nom du lieu nourrit plusieurs récits. Selon une légende locale, des bagnards travaillant dans les carrières de l'Enfer, non loin d'ici, y embarquaient la pierre extraite :